



Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 15 février 2018

## À la une

Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, a assisté cette semaine à plusieurs ateliers dans le cadre du [Tour de France de l'égalité](#). Le 15 février, elle a ouvert l'atelier régional de restitution « faire progresser l'égalité femmes-hommes dans tous les territoires » à Paris. Après les discours d'introduction de la ministre et de l'adjointe à la maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains, Hélène BIDARD, trois témoignages sont venus enrichir l'atelier (« Lever les freins à l'insertion professionnelle des femmes en grande précarité » ; « Protéger les femmes SDF » ; et « La situation des femmes en Île-de-France »), puis deux tables-rondes ont apporté des pistes pour « Lever les freins à l'autonomie » et « Favoriser l'insertion professionnelle ». Signalons que Marlène SCHIAPPA a répondu pendant plus d'une heure aux questions du site [mademoiZelle](#) qui a mis en ligne le 14 février l'entretien sous le titre « [Je suis poussée par une forme d'urgence à agir](#) ». La ministre s'exprime sur son parcours, ses engagements, la culture du viol, la laïcité, le harcèlement de rue, et le combat culturel pour l'égalité.



## Action gouvernementale

Le 25 novembre 2017, le **président de la République** a annoncé qu'un projet de loi destiné à mieux lutter contre les violences sexuelles et sexistes serait adopté en 2018. Ce projet, porté par la ministre de la Justice, la ministre des Solidarités et de la Santé et la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a notamment pour ambition de mieux protéger les mineurs victimes d'infractions sexuelles, un thème abordé lors du **Tour de France de l'égalité**. Les trois ministres ont souhaité qu'un éclairage complémentaire soit apporté sur ce sujet. C'est la raison pour laquelle elles ont confié à une mission pluridisciplinaire le soin d'enrichir cette réflexion, en croisant les regards d'experts juristes, praticiens du droit, médecins et professionnels de l'enfance. L'avis de ce comité est attendu le 1<sup>er</sup> mars. [Retrouver le communiqué de presse et la composition de la commission.](#)

## Parlement

Au mois d'octobre 2017, la **commission des lois du Sénat** a créé en son sein un groupe de travail sur les infractions sexuelles commises à l'encontre des mineurs. La rapporteure du groupe de travail, Marie MERCIER (photo), vient de rendre son rapport « [Protéger les mineurs victimes d'infractions sexuelles](#) ». Le groupe de travail propose une stratégie globale qui repose sur quatre piliers : « *prévenir plus efficacement les violences sexuelles commises à l'encontre des mineurs ; faciliter la libération et permettre la prise en compte effective de la parole des victimes ; améliorer la réponse pénale ; permettre une prise en charge des victimes déconnectée du procès pénal* ». À la suite du rapport, une proposition de loi d'orientation et de programmation pour une meilleure protection des mineurs victimes d'infractions sexuelles a été déposée au Sénat le 12 février par Philippe BAS, Marie MERCIER, François-Noël BUFFET, Maryse CARRÈRE et Françoise GATEL. [Retrouver le dossier législatif.](#)



## Études et statistiques

La **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)** vient de publier « [Les femmes dans les instances représentatives du personnel : bientôt la parité ?](#) » (**Dares Analyses** n°2018-007). Selon le résumé, « *Entre 2001 et 2012 la part de femmes parmi les élus titulaires aux comités d'entreprise ou d'établissement (CE) et aux délégations uniques du personnel (DUP) est passée de 32 % à 40 %. Elle s'est donc fortement rapprochée du pourcentage de femmes parmi les salariés concernés par ces élections professionnelles du secteur privé (43 % en 2012). Bien que la féminisation des instances représentatives du personnel dépende du taux de féminisation de chaque secteur, les femmes restent sous-représentées parmi les élus dans la grande majorité des secteurs d'activité* ». Les différences constatées par la DARES entre secteurs reflètent en partie « *la structure sexuée de la main-d'œuvre des secteurs d'activité dans lesquels les syndicats sont implantés* ». Le service statistique du ministère du travail se penche enfin sur les « *facteurs culturels et organisationnels propres aux syndicats (qui) expliquent en outre la persistance des inégalités femmes-hommes au sein de ces mêmes organisations* ».



## International

Phumzile MLAMBO-NGCUKA, directrice exécutive d'ONU Femmes, a rendu public le 14 février son rapport phare « [Traduire les promesses en actions : l'égalité de genre dans le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030](#) ». S'appuyant sur des faits et des données concrètes, ce rapport met en évidence les discriminations généralisées contre les femmes et les filles dans le monde et les importantes lacunes en matière d'autonomisation des femmes, tout en proposant des recommandations pratiques pour atteindre les objectifs de développement durable.



Un diagnostic de terrain intitulé « [Promouvoir la participation des femmes et des jeunes dans le système politique palestinien](#) » mené par l'Initiative Palestine pour la promotion du dialogue et de la démocratie globales (MIFTAH), avec le soutien de la **Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée** a été mis en ligne sur le site de la Fondation. L'étude montre la sous-représentation des femmes et des jeunes dans les postes de décision au sein de l'Organisation de libération de la Palestine et propose des recommandations pour renverser cette situation.

## Agence pour la formation professionnelle des adultes



Dans le cadre des manifestations liées à la « Semaine nationale de l'égalité professionnelle » en octobre dernier, et dans le cadre du Tour de France de l'égalité, la **Délégation aux droits des femmes et à l'égalité** et les services de l'État dans l'Eure ont apporté leur soutien aux partenaires de l'emploi engagés sur la mixité et l'égalité professionnelle. Fruits du travail avec les équipes formatrices et stagiaires de l'**Agence pour la formation**

**professionnelle des adultes (AFPA)** et de **SOS INTERIM**, trois films courts permettent actuellement à l'AFPA d'Evreux de concourir dans le cadre des concours « Je filme le métier qui me plaît » et « je filme la formation qui me plaît ». [Retrouver les trois clips : « Angélique, en plomberie-chauffage » ; « Délizia, en maintenance industrielle », et « Aurélia en Carrosserie ».](#)

## Agenda

La région Île-de-France organise en partenariat avec le Centre Hubertine Auclert et l'Observatoire régional des violences faites aux femmes un colloque intitulé « [Lutte contre les violences faites aux femmes, grande cause régionale 2017 : bilan d'une année d'actions régionales](#) » le **mercredi 7 mars** au Conseil régional d'Île-de-France.

A moins d'un mois du 8 mars 2018, [un collectif national regroupant syndicats et associations appelle à l'action et à la grève pour les droits des femmes](#) le **jeudi 8 mars prochain**.

« *Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective* », écrivent les signataires. « *C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes ! Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs* ». Un rassemblement se tiendra place de la République à partir de 15 heures 40 pour dénoncer l'écart salarial entre les femmes et les hommes. À 17 heures 30, la traditionnelle manifestation féministe à l'appel du **Collectif national des droits des femmes** partira en direction de l'Opéra.



## Associations

Suite à une pétition signée par près de 100 000 personnes (« [Appel pour la libération des femmes victimes de viol dans les prisons du régime syrien](#) »), plusieurs associations lancent un appel pour une journée de solidarité avec les femmes syriennes victimes des violences sexuelles le 11 mars prochain. Le viol des femmes dans les prisons syriennes s'est généralisé depuis 2011 aussi bien dans les centres de détention que lors des rafles des opposants par les services de renseignement et les milices armées à leur solde. Resté très longtemps sujet tabou, il vient seulement d'être publiquement dénoncé par des victimes à qui Manon LOIZEAU et Annick COJEAN ont donné la parole dans leur film documentaire « Le Cri étouffé » (veille du 22 décembre 2017).



Plusieurs associations, dont la **Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie**, la **Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)**, la **Marche mondiale des femmes**, **Regards de femmes**, organisent une manifestation en soutien aux femmes iraniennes et à leur combat pour leur liberté (veille du 6 février) devant l'ambassade d'Iran à Paris le jeudi 15 février. Les organisatrices appellent les manifestant·e·s à se munir d'un bâton et d'un chiffon blanc.

Le **Planning familial** d'Ille-et-Vilaine à Rennes a de nouveau été pris pour cible par des anti-avortement. Les locaux ont été l'objet d'un tag faisant la promotion d'un site internet anti-avortement. L'association a porté plainte.

## DOCUMENTAIRE

Sous le titre « [Sexe sans consentement, le film d'utilité publique qui lève le voile sur « la zone grise »](#) », **Madmoizelle**

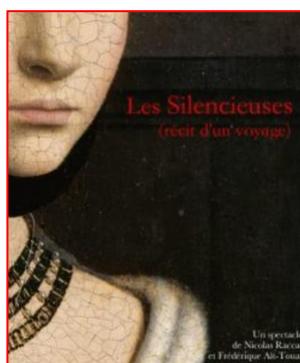
annonce « Sexe sans consentement », un film documentaire écrit par Blandine GROSJEAN et Delphine DHILLY, qui sera diffusé sur **France 2** dans l'émission « Infrarouge » en mars. Selon **Madmoizelle**, « *le film mets en place un dialogue subtilement orchestré. D'une part, des jeunes hommes abordant ce que sont le consentement et leur idée de la séduction et de l'autre ces jeunes femmes dont le consentement a été outrepassé. Au travers de ces points de vue savamment confrontés,*

« *Sexe sans consentement* » affirme sans ambiguïté que la fameuse zone grise n'existe visiblement que pour ceux qui ont franchi les limites. Car de l'autre côté de l'histoire, les femmes qui témoignent savent que ce qui s'est passé n'avait pas lieu d'être ».



## Théâtre

La compagnie pluridisciplinaire de théâtre et danse contemporaine, l'Artistique Théâtre, présentera sa nouvelle création, « [Artemisia project](#) » de Lucile COCITO et Shaula CAMBAZZU au Théâtre du Soleil du **mercredi 7 mars au dimanche 1<sup>er</sup> avril**, un spectacle engagé, une écriture contemporaine féminine qui, avec humour et poésie, donne la parole aux femmes. Dans ce spectacle, avec la même conviction que son homonyme baroque, Artemisia, femme artiste, présentatrice radio, et mère seule avec deux enfants, fait entendre sa voix dans le capharnaüm du monde actuel. A noter qu'une représentation exceptionnelle aura lieu le jeudi 8 mars, suivi d'un recueil anonyme de témoignages de femmes ayant subi harcèlement et agressions sexuelles dans le monde du spectacle vivant.



La Compagnie **Fatale Aubaine** présente « [Les Silencieuses \(récit d'un voyage\)](#) », une pièce de Nicolas RACCAH et Frédérique AÏT-TOUATI. Fruit d'un travail sur l'absence de parole des femmes de l'Antiquité à nos jours et les textes oubliés ainsi mis à jour, le spectacle se tisse autour du parcours d'un homme, d'abord sûr de son élan, et qui lentement se décompose, à mesure qu'il touche du doigt cette histoire qu'on ne lui a jamais apprise. Le spectacle trouve une résonance toute particulière chez les jeunes autour des thématiques des stéréotypes et des inégalités entre les femmes et les hommes. Plusieurs représentations sont prévues à Vichy (le 5 mars), à Lurcy-Lévis (6 mars) et à Paris (22 mars).

## Publications

« *C'est la grande pitié de la langue française. C'est son talon d'Achille et c'est son déshonneur. De n'offrir que des mots entachés de bassesse. À cet incomparable instrument de bonheur.* » (« Le Blason ». Georges BRASSENS). Et la langue française n'a qu'à bien se tenir ! Après « Le sexe des mots : un chemin vers l'égalité » de Claudie BAUDINO (veille du 6 février), voici « Le roi des cons. Quand la langue française fait mal aux femmes » de Florence MONTREYNAUD, historienne et linguiste, aux éditions **Le Robert**. « *Il est bien des tournures tendancieuses, "crime passionnel", "préliminaires", "nom de jeune fille" ou "instinct maternel", que j'ai utilisées avant de prendre conscience de leur contenu machiste* », explique l'auteur. « *Depuis le masculin pluriel qui écrase le féminin jusqu'au refus d'employer la forme féminine des noms de métier, en passant par des insultes sexistes comme con et ses dérivés, le langage usuel dévalorise le féminin, minore ou justifie des violences masculines* ». « *Changer le monde prendra un certain temps* », constate Florence MONTREYNAUD, « *Changer les mots, c'est possible tout de suite* ».



« *Dans les dix ans à venir, il n'y aura quasiment plus d'enfants à adopter. Le nombre des infertilités médicales ou sociales (couples gays) va exploser et ouvrir un champ considérable à la GPA interdite en France depuis 1994 (...). Demain, tout le monde connaîtra un enfant né par GPA*... En plein débat sur les bioéthique, sort « Mais qui est la mère ? Porter l'enfant des autres » de Catherine MALLAVAL et Mathieu NOCENT (**Les Arènes**). Les auteur-e-s ont interrogé des gestatrices, des parents ayant eu recours à la GPA, des enfants ainsi nés, des médecins gynécologues, des juristes et des sociologues aux opinions divergentes afin d'éclairer le débat sur la gestation sur autrui.

Féministe et libertaire, le numéro 3 de **Casse-Rôles** (février 2018) est en ligne ! « *En cette fin d'année 2017, l'activité politique et sociale s'est trouvée en parfait accord avec le ton mordant que nous souhaitons donner à ce journal* », écrivent les rédactrices. « *Aussi avons-nous consacré une large part des articles au mouvement des hashtags et à la formidable libération de la parole des femmes. Nous n'aurons que ce que nous prendrons !* ». Également au menu de ce numéro : hommage à Françoise HÉRITIER, « *Attention masculinisme* », « *Excision* », « *Femmes en migrations* », « *Écriture inclusive* », « *l'autre bande dessinée* », et un portrait de Leda RAFANELLI, « *la gitane anarchiste* ». [À retrouver le site de Casse-Rôles.](#)



### Revue de presse

**ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE** – Sous le titre « *Inégalités professionnelles femmes-hommes : des moyens d'agir* », Antoine de GABRIELLI, dirigeant d'un cabinet de conseil en recrutement et fondateur du réseau **Happy Men Share More**, estime dans une tribune publiée par **Le Monde** du 7 février que « *si l'Etat peut faire beaucoup pour augmenter la rémunération des métiers féminisés et à temps partiel, c'est aux entreprises de corriger leurs pratiques* ». « *Les postes à responsabilités sont encore largement conçus, en termes de charge de travail, pour des personnes dont le conjoint assure principalement l'intendance* », souligne-t-il. « *Et ce conjoint est en général une conjointe* ».

**ENGIE** – **Le Monde** du 14 février raconte « *la bataille d'Engie* » qui vient de perdre Isabelle KOCHER (photo, synthèses des 4 août, 24 octobre 2014 et 14 mai 2016) qui souhaitait devenir PDG du groupe, mais ne sera, suite à l'arbitrage du Gouvernement, que directrice générale. « *Coups bas, sexisme et boules puantes* » ont fait partie du scénario, raconte le quotidien qui souligne que le PDG est « *une exception française... au masculin* ».



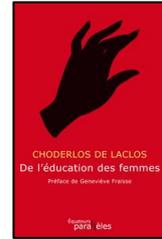
**ENFANTS** – On oublie souvent que c'est l'éducation dès le plus jeune âge qui permettra à nos sociétés de sortir des inégalités entre les femmes et les hommes et d'en finir avec les violences contre les femmes. Deux publications à destination des enfants se penchent ce mois-ci sur l'égalité entre les filles et les garçons. Dans un joyeux mélange, **Pomme d'Api** de mars nous présente un « *prince pas très charmant* » et une « *jolie princesse grimace* ». Le magazine consacre également ses « *p'tits philos* » à la question : « *Est-ce qu'il y a des choses que pour les filles et des choses que pour les garçons ?* ». Enfin, **Pomme d'Api** insère dans son numéro un dossier « *Que pour les parents* »

intitulé « *Filles, garçons, même éducation ?* ». Sous le titre « *Vers plus d'égalité* », **Paris Mômes** de son côté s'attaque à l'écriture inclusive ! Le magazine « *à donner surtout aux parents* » donne la parole à « *quatre personnalités qui œuvrent pour une langue plus juste* ».

**ACCOUCHEMENT** – Sous le titre « *On impose aux femmes un accouchement "fordiste", au détriment de l'accompagnement* », **L'Humanité** du 13 février publie un grand entretien avec Marie-Hélène LAHAYE (photo), juriste et militante féministe belge, qui publie « *Accouchement, les femmes méritent mieux* » (**Michalon**, veille du 6 février). Marie-Hélène LAHAYE se bat depuis plusieurs années contre les violences obstétricales. « *Mon objectif est de faire de l'accouchement une question féministe* », explique-t-elle au quotidien. En écho, **L'Humanité dimanche** souligne que « *la conscience de l'hypermédicalisation de l'accouchement a émergé notamment à la faveur des prises de parole de femmes et à l'occasion du mouvement des sages-femmes en 2013. Ces dernières plaident depuis des décennies pour un accompagnement plus humain de cet acte naturel qui a surtout été ultramédicalisé* ». Le quotidien revient sur les « *sages recommandations* » de la **Haute autorité de santé** qui a publié fin janvier de nouvelles consignes pour « [mieux accompagner les femmes lors d'un accouchement](#) ».



**WEINSTEIN** – Aux États-Unis, alors que plus d'une centaine de femmes ont accusé Harvey WEINSTEIN, depuis les premières révélations en octobre, de harcèlement, d'agressions et de viols, on découvre maintenant « *un système favorisant les exigences sexuelles du puissant producteur* » (**Libération** du 13 février), « *une entreprise systémique* » au bénéfice « *de son « droit » de cuissage* » (**L'Humanité** du 13 février). The Weinstein Company vient en effet d'être assignée en justice. Notons que **Libération** du 9 février a publié un entretien avec la philosophe et spécialiste du féminisme Geneviève FRAISSE, qui vient de signer la préface d'un essai de Choderlos de LACLOS. Ce court texte du XVIII<sup>e</sup> siècle intitulé « De l'éducation des femmes » (**Équateurs**), qui appelait à l'émancipation des femmes, lui permet de jeter un regard neuf sur le mouvement #MeToo et les rapports entre les sexes. Selon elle, « *la peur du puritanisme est une ritournelle, un refrain entendu depuis deux siècles* ». Cela nous fait penser que nous avons oublié de citer l'entretien du **Monde** (1<sup>er</sup> février) avec Irène THÉRY dans lequel la sociologue défend sa tribune de 2011, en pleine affaire DSK (synthèses des 30 mai, 29 juin et 6 juillet 2011) sur « *le féminisme à la française* », « *les plaisirs asymétriques de la séduction (...) et la surprise délicieuse des baisers volés* ». Il semble de plus en plus difficile de faire l'impasse dans ces pages sur certains noms d'hommes cités dans les affaires présumées de harcèlement ou de viol contre les femmes (veilles des 24 octobre 2017 et 30 janvier). Deux ministres du Gouvernement ont été mis en cause, et les réactions qui ont suivi dans le monde politique et les médias sont nombreuses. En publiant « [Pourquoi les accusateurs de Nicolas HULOT bafouent la parole des femmes](#) », une tribune dans le **Journal du Dimanche** (11 février), « [Marlène SCHIAPPA s'attire de sévères critiques](#) », comme le note le **Huffpost** le 12 février. Dans l'autre affaire, le soutien apporté par les parlementaires à un ministre (Gérald DARMANIN) avait été vivement critiqué. La sénatrice PS de l'Oise et ex-ministre des Droits des femmes, Laurence ROSSIGNOL résume sur **France Info** le 12 février : « [le gouvernement et la majorité parlementaire sont imprudents](#) », dans la gestion des accusations visant les deux ministres.



### Se libérer de l'emprise



Alors que **20 Minutes** du 12 février titre « *#MeToo: Débordées, les associations d'aide aux victimes de violences sexuelles interpellent l'État* », et publie le témoignage de Dominique, victime de harcèlement sexuel au travail, qui raconte son calvaire (« *On est pétrifié*»), **Le monde** du 13 février a enquêté sur les hommes dépendants au sexe. « *Masturbation compulsive, recours frénétique à des prostituées... Quatre hommes racontent comment ils ont développé une addiction au sexe. Et comment ils sont parvenus à se libérer de cette emprise* ». Le même jour quotidien consacre encore deux pages à #balancetonporc et aux violences sexistes et sexuelles. Le sociologue Jean-Claude KAUFMANN revient sur l'histoire méconnue de la Saint-Valentin, qui génère de nombreuses critiques, et souhaite réhabiliter la fête de « *la magie amoureuse* ». L'écrivaine

Tristane BANON, reconnue en 2011 victime d'agression sexuelle par le parquet de Paris, ne veut pas d'une « *guerre des sexes, mais d'une paix des corps* ». Enfin, sous le titre « *Notre livre raconte deux siècles de sexisme en politique* », **Le Monde** publie un entretien avec Mathilde LARRÈRE, historienne, et Aude LORRIAUX, journaliste, qui viennent de publier « *Des intrus en politique* » (**Éditions du Détour**). « *Plus d'une trentaine de responsables y témoignent du climat qui prévaut au sein d'un univers encore très masculin* ». Enfin signalons une peu convaincante Uchronie de Luc LE VAILLANT (**Libération** du 13 février) : « *Le jour où les mecs ont laissé le pouvoir aux meufs* ». On en profite pour rappeler à Michel ONFRAY que, « [Non, Monsieur Onfray, le viol n'est pas une "idée"](#) » (chronique de Giulia FOÏS sur **France Inter**). Enfin, signalons l'ineffable Frédéric BEIGBEDER et ses déclarations au **Soir** du 27 janvier (Bruxelles) : « *Ce qui se passe à Hollywood est stalinien* »... Dernière pièce au dossier : **L'Humanité** du 15 février consacre sa une et deux pages au harcèlement au travail à l'occasion de [la campagne du Défenseur des droits](#) (veille du 9 février). Le journal se penche aussi sur le travail de l'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail** (AVFT).

**CAUSETTE** – Les avocates montent au front dans le dernier numéro de **Causette**. La féminisation de la Justice n’empêche en rien le sexisme et les agressions, souligne le mensuel. « *Dans le milieu de la justice, le harcèlement est carrément un système organisé et généralisé. Elles témoignent enfin* ». **Causette** travaille, mais la situation du journal, qui va fêter son neuvième anniversaire (synthèse du 10 mars 2009) est toujours inquiétante. Plusieurs journaux sont revenus ces dernières semaines sur les déboires du mensuel « *plus féminin du cerveau que du capiton* » (veilles du 32 novembre et 22 décembre). « *Non propriétaire de sa marque, le magazine Causette voit sa reprise menacée* », annonce **Libération** du 7 février. « *Tandis que les repreneurs ont déposé leurs offres de rachat du magazine féministe, de vives tensions opposent les salariés au fondateur du titre* », indique **Le Monde** du 9 février. Nous apprenons au moment de boucler que **LFF Média (Première, le Film français...)** pourrait racheter le mensuel, une reprise qui doit être validée par le 7 mars par le tribunal de commerce et laisserait plusieurs salariée-e-s sur le carreau (**Libération** du 15 février).

**BIOÉTHIQUE** – Le débat se poursuit et l’on apprend que « *Les évêques appellent les fidèles à participer aux débats* » (**La Croix** du 8 février). « *Elle aurait pu être un sacré coup de pouce pour les militants d'une ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes* (veille du 9 février). *Mais la décision rendue jeudi par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ne sera pas l'accélérateur attendu* » (**Libération** du 9 février). Signalons l'appel de sept intellectuels contre la GPA, « *Le droit international ne doit pas avaliser la gestation pour autrui !* » (**Le Figaro** du 9 février) et une tribune de Sylvain MAILLARD, député de Paris La République en marche : « *La GPA ne sera pas autorisée en France* » (**La Croix** du 9 février).

**OXFAM** – Sous le titre « *L’organisation Oxfam prise dans la tourmente de scandales sexuels* », **L’Humanité** du 14 février revient sur plusieurs affaires de viols et d’agressions sexuelles au sein de l’association humanitaire.

**MAROC** – Le Parlement marocain a définitivement adopté le 2 février un projet de loi contre les violences faites aux femmes, en discussion au Maroc depuis 2013, et qui avait provoqué de vifs débats. Certaines associations féministes marocaines jugent le texte « *insuffisant* » (**Agence France-Presse le 14 février**).

**VOTE** – Sous le titre « *Elles ont lutté pour voter* », **Le Monde** du 10 février rappelle qu’il y a cent ans, le Royaume-Uni ouvrait le droit de vote aux femmes. « *Jadis moquées, celles qui se sont battues pour cette avancée, comme Emmeline PANKHURST, sont aujourd’hui célébrées* ». La militante a organisé de nombreuses manifestations et quelques actions pour le moins radicales. La voici ci-dessous lors de l’une de ses très nombreuses arrestations...

